



ASSOCIATION
"PREN-LO
D'AISE..."



SYNTHESE DES 24 HEURES NATURALISTES

Fascicule n°10 :
LA ROCHE-SUR-LE-BUIS
29 et 30 MAI 2010

Rhône-Alpes Région

- LA
DRO
ME -

Sommaire

REMERCIEMENTS	3
I INTRODUCTION	4
I.1 PRESENTATION DU SITE DE PROSPECTION	5
I.1.1 Localisation	5
I.1.2 Paysages et milieux naturels	6
I.2 LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'OPERATION	9
II LA FAUNE	10
II.1 LES OISEAUX	10
II.2 LES MAMMIFERES	13
II.3 LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES	14
II.4 LES INSECTES	15
II.4.1 LES LEPIDOPTERES (PAPILLONS)	15
II.4.2 LES LIBELLULES	17
II.4.3 LES AUTRES INSECTES	18
III LA FLORE	21
III.1 METHODOLOGIE	21
III.1.2 Les plantes remarquables	22
III.1.3 Les données douteuses	25
BIBLIOGRAPHIE	28
ANNEXES	29
1) LA FLORE	29
2) LA FAUNE	34

REMERCIEMENTS

La commune de LA ROCHE SUR LE BUIS a été le théâtre de la 10^{ème} édition des 24h naturalistes. Cette opération est organisée conjointement par la FRAPNA Drôme et la LPO Drôme avec le soutien actif de SYMPETRUM (groupe d'étude sur les odonates) et des Botanistes de la Drôme.

L'objectif principal, rappelons-le, est de rassembler un maximum d'informations naturalistes sur une zone précise, de mettre l'accent sur le patrimoine naturel et la biodiversité au niveau d'un territoire, et d'attirer l'attention des municipalités et des habitants sur sa richesse et la nécessité de la préserver.

L'équipe des 24h Naturalistes remercie tous les naturalistes bénévoles qui ont participé à l'opération mais aussi tous les autres participants plus ou moins experts qui ont assidûment cherché, guidé, découvert et aidé à établir un inventaire le plus exhaustif possible.

Cette année 45 personnes ont participé à l'exploration de la commune et de ses environs.

Un grand merci à l'association PREN-LO D'AISE qui a été à l'initiative de la manifestation, à la municipalité et aux citoyens de la commune pour leur soutien actif et leur accueil chaleureux et convivial, pour la mise à disposition des salles communales aussi bien pour la logistique que pour la restitution publique.

Nous remercions enfin les propriétaires privés qui nous ont autorisé l'accès à leurs terrains.



24HN 2010

I INTRODUCTION

Ce fascicule propose une synthèse des observations naturalistes réalisées à l'occasion de ces 24h Naturalistes 2010 qui se sont déroulées les 30 et 31 mai sur la commune de La Roche sur le Buis.

Pour réaliser ce travail, toutes les données collectées sur les communes concernées (non seulement au cours de ces 24h Naturalistes mais aussi celles existant antérieurement) ont été rassemblées dans une même base de données. Elles sont analysées et présentées dans ce document de manière à les rendre accessibles à tous ceux qui souhaitent s'informer sur le patrimoine naturel de la commune et de ses environs.

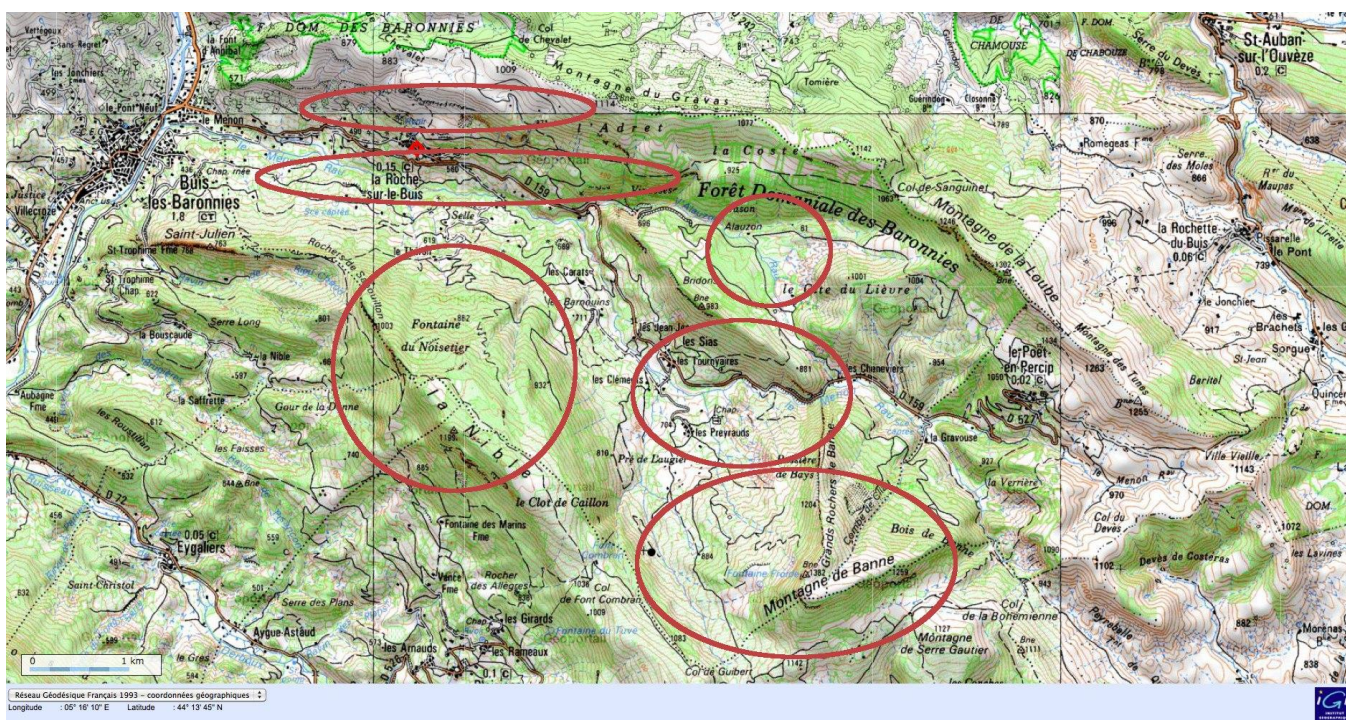


24 H naturalistes 2010

I.1 PRESENTATION DU SITE DE PROSPECTION

I.1.1 Localisation

La zone prospectée en 2010 est centrée sur la commune de La Roche sur le Buis avec des secteurs proches du village, dans les oliveraies ou au bord du Menon, mais aussi les versants et les crêtes des montagnes alentour avec les falaises au dessus du village et les alpages de l'Adret, les pentes de la Nible ou encore les secteurs au pied de la Montagne de Banne (col Guibert) ou le vallon d'Alauzon.



Carte : Présentation des secteurs prospectés. Source : fonds de carte IGN

I.1.2 Paysages et milieux naturels

La vallée du Menon, orientée plus ou moins Est-ouest, présente un adret et un ubac bien marqués. Etant donné sa position géographique, l'influence méditerranéenne se fait sentir fortement sur les versants sud et le bas de la vallée alors que l'altitude caractérise plutôt les versants nord, boisés et les crêtes.



24 H naturalistes 2010-Didier Ariagno

Ainsi, on trouve des pentes à garrigues peu denses (très rocheuses ou marneuses), donc assez ouvertes, au dessus du village et des prairies sèches d'alpages sur les crêtes, utilisées pour un pâturage extensif.



24H naturalistes 2010

Sur l'ubac au contraire et dans le vallon de l'Alauzon en particulier, on retrouve des milieux forestiers clairs à chênes pubescents, pins sylvestres et des forêts relativement anciennes de reboisement en pins noirs d'Autriche.



24 H naturalistes 2010

Le milieu rupestre est bien représenté avec une belle barre de falaises calcaires au dessus du village (orientée au sud).

Les zones humides sont relativement peu nombreuses (quelques mares) mais Les ruisseaux de l'Alauzon et du Menon sont quasi permanents, aux eaux limpides et froides issues des résurgences karstiques.



24 H naturalistes 2010-D Farhi

Les milieux agricoles, en général peu intensifs, sont représentés surtout par des oliveraies sur l'adret autour du village, des vergers d'abricotiers sur le bas de l'ubac et des pâtures ou petits champs de céréales plus haut. Cette imbrication de milieux ouverts, et de boisements clairs contribue à la richesse de la vallée.



24H naturalistes 2010

I.2 LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'OPERATION

Cette année, 46 personnes ont participé à l'exploration de la commune et de ses environs. Naturalistes en herbe ou chevronnés, habitants curieux de découvrir la richesse naturelle de leur commune, ou fidèles des 24h Naturalistes, tous ont participé à la constitution de l'inventaire.

Didier, Marie et Antonin
Ariagno
Denis Astier
Louisette Bart-Petit
Magali Battais
Fiona Bouchard
Serge Bouchere
Marie-Claude Bourgain
Patrick Brunner
Aurélie Carod
Alain Delhomme
Cyrille Deliry
Alice Despinoy
Dominique, Emmanuel et
Samuel Dubois-Farhi

Huguette Fetisson
Alain Fougeroux
Monique Francois
François Fuentes
Marius et Olivier Lannes
Pierre Masset
Cyril Morat
Mathieu Morard
Robin Mourgues
Alain et Bernadette Nivon
Claudine Ollivier
Monique Pachoud
Henri Pagnier
Marc Papillon

Emilie Pelat
Jean-Jacques Peyrard
Joachim Prunier
Nasha Queruel
Loïc Raspail
Edwige Roche
Celia Selesson
Anne Simon
Marielle Tardy
Julien Traversier
Laurène Trebucq
Jean-Paul Vieron
Alexandre Vernin

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance d'un oubli qui serait involontaire de notre part.



L'Equipe des 24 h naturalistes 2010-Morard

II LA FAUNE

Près de 200 espèces ont été enregistrées au cours de ces 24h dont :

- 65 espèces d'oiseaux.
- 10 espèces de mammifères dont 3 de chiroptères.
- 1 de poisson et 1 de crustacé (Ecrevisse à pieds blancs)
- 2 de reptiles et 2 d'amphibiens
- 9 de mollusques
- 11 d'arachnides
- 82 d'insectes (45 de papillons, 6 orthoptères, 7 hyménoptères, 12 coléoptères, 4 odonates, 5 Hétéroptères, 3 diptères, 1 névroptère, 1 mécoptère, 1 trichoptère.)

II.1 LES OISEAUX

Les données ornithologiques répertorient environ 75 espèces sur le territoire de la commune et 65 ont été retrouvées au cours de ces 24h (2 nouvelles espèces avec l'alouette des champs et la grive musicienne).

5 espèces non retrouvées cette fois ci ont pu échapper à la vigilance des observateurs ou des scriptes... néanmoins, il serait intéressant de vérifier si elles sont encore présentes. Citons les rapidement : la tourterelle des bois, l'hirondelle de fenêtre (!), la grive draine, mais surtout le bruant ortolan (une donnée en mai 1996) ou encore le Cassenoix moucheté qui n'est probablement, lui, qu'un visiteur hivernal (noté en octobre 2008).

Dans le village déjà, l'ambiance est donnée avec le chant du Monticole bleu qui lance sa ritournelle depuis le sommet du château. Cette espèce affectionne les falaises et rochers des régions méditerranéennes.



Monticole bleu

Dans les oliveraies aux alentours, plusieurs espèces de fauvettes sont notées : la commune Fauvette à tête noire, la Fauvette mélanocéphale avec sa belle cagoule noire de jais et son cercle orbital rouge, la fauvette pitchou, la passerinette au ventre orangé bordé d'une moustache blanche et même la plus rare et discrète fauvette orphée, notée aussi au col de Geine.

Le ciel peut aussi offrir les ombres majestueuses d'un certain nombre de rapaces comme celles des vautours fauves et moines inspectant, depuis la vallée de l'Eygues probablement, leur vaste territoire à la recherche de quelques carcasses.

Peut-être aura-t-on aussi la chance d'apercevoir ici la plus fine et lumineuse silhouette du Percnoptère, le plus petit et le plus africain de nos vautours?...

Un autre superbe rapace survolant les crêtes à la recherche, lui, de reptiles hante les versants : le Circaète Jean le Blanc noté plusieurs fois au dessus de la vallée.



Circaète Jean le Blanc

L'Aigle royal, le Milan noir, la buse, le faucon crécerelle, l'Épervier survolent aussi régulièrement le secteur ne nichant pas forcément, pour certains, sur la commune en raison de la taille de leur territoire.

Notons aussi la présence de la Bondrée apivore qui se nourrit presque exclusivement de nids de guêpes ou de frelons et nous quitte donc une grande partie de l'année pour rejoindre des contrées plus clémentes.

Du côté des nocturnes, seule la chouette Hulotte a été signalée. Le hibou grand-duc doit bien fréquenter les falaises de la vallée mais cela reste à confirmer.

Notons aussi l'absence du Hibou petit-duc qui devrait pourtant bien se plaire dans les vieux arbres du village ou des alentours et qui reste donc à rechercher.

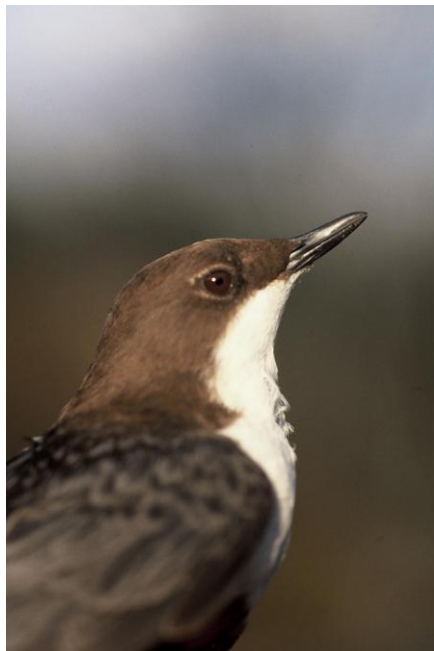
Un certain nombre d'oiseaux représentatifs des milieux ouverts, agricoles ou non, peuvent aussi être mis en lumière ici comme le Bruant fou, espèce typique des versants de montagne ensoleillés ; le Pipit rousseline qui est aussi un hôte assidu des endroits secs et rocaillieux, des pelouses sèches.

Plus haut, sur les landes et les pâtures parsemées de bosquets ou buissons lui servant de postes d'observation, la Pie-grièche écorcheur chasse les gros insectes voire même les lézards ou les micro-mammifères qu'elle peut empaler sur des épineux ; sa présence est en fait un bon indicateur de la bonne santé des milieux, en général indemne de pesticides et riches en proies. Au moins deux couples ont été localisés sur la commune.

Le Bruant zizi, le tarier pâtre, l'Alouette lulu font aussi partie de ce cortège d'espèces des milieux ouverts et peu intensifs. Les Alouettes des champs animent encore ici le ciel de ces grands espaces. Elles sont pourtant en régression un peu partout à cause de la fermeture des milieux, des pesticides et de la chasse éhontée dont elles font l'objet en plaine pendant l'hiver, même en Drôme...

Dans les forêts de pins, nous entrons dans le domaine de la mésange noire et de la mésange huppée mais aussi des becs-croisés des sapins dont nous avons repéré les indices sous forme de pommes de pin aux ailettes fendues. Il n'est d'ailleurs pas sûr que ces derniers soient nicheurs ici.

Les bords du Menon ou de l'Alauzon nous ont enfin permis d'observer le cincle plongeur qui se nourrit d'insectes au fond de l'eau et de la bergeronnette des ruisseaux.



Cincle Plongeur

Parmi les grands absents, notons enfin la huppe fasciée, elle aussi en régression dans toute son aire de distribution et qui pourrait encore trouver ici des milieux à sa convenance.

II.2 LES MAMMIFERES

Plus difficiles à voir, car souvent nocturnes, les mammifères laissent aussi des indices, des traces qui permettent de déceler leur présence.

Ainsi, des pommes de pin rongées par un écureuil ont été collectées ; des crottes de renards, de mustélidés marquent régulièrement les sentiers. Une fouine a même été observée près du village.

Des cheminements de blaireaux croisent aussi nos chemins.

Un chevreuil a été entendu et des « moquettes » notées plusieurs fois. Les boutis de sangliers sont fréquents.

Plusieurs chamois ont été observés dans l'Alauzon ou sur les versants de la montagne de Banne avec même des cabris. Ces observations ne nous permettent cependant pas d'estimer avec précision l'état de la population mais on peut souligner la bonne potentialité du milieu à accueillir cette espèce emblématique des montagnes drômoises.



Chamois-24H naturalistes 2010- Laurene Trebucq

Aucune prospection n'a concerné les micromammifères cette fois-ci.

L'inventaire des chiroptères a déjà fait l'objet de plusieurs recherches dans la vallée et les spécialistes autorisés ont pu poser en soirée des filets au bord du Menon : trois espèces intéressantes ont pu être capturées avant d'être relâchées : le grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), une Vespère de savi (*Hypsugo savii*) et un Murin de Natterer (*Myotis nattereri*).

Rappelons ici le statut protégé des chauves-souris dont le rôle de régulation des insectes n'est pas négligeable et à la fois, leur vulnérabilité soit par destruction, empoisonnement par les pesticides ou le manque de gîte pour s'installer. Certaines espèces utilisent nos bâtiments pour nicher en colonie plus ou moins importante alors que d'autres préfèrent les

cavités des arbres et des falaises. Les vieux arbres présentant des cavités, les grottes ou galeries souterraines sont donc indispensables pour ces espèces.

II.3 LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES

Les amphibiens ont besoin de points d'eau pour se reproduire. Les quelques mares et zones humides du secteur ont été l'objet d'une d'attention particulière.

Des larves de Salamandre étaient présentes dans le ruisseau de l'Alauzon. Des têtards de Crapaud commun sont aussi notés.

Aucun serpent n'a été observé au cours de ces 24h Naturalistes (avis aux amateurs) et à ce jour, seule la Coronelle girondine, un petit colubridé inoffensif est répertorié sur le territoire de la commune.

Les milieux plus secs, les lisières ont cependant permis de contacter à plusieurs reprises de beaux lézards verts. Sur les murs et les rochers, le lézard des murailles est commun.



Lezard vert-24 H naturalistes 2010 D ARIAGNO



Lézard des murailles- 24H naturalistes 2010-Aurélié Carod

Aux toutes dernières nouvelles, le seps strié, petit lézard presque sans patte, difficile à voir, plutôt rare nous a été signalé en limite de commune par un habitant du village. Enfin, Le lézard ocellé, reste à rechercher aussi.

II.4 LES INSECTES

Le nombre et la variété des espèces dépendent beaucoup de la richesse des milieux naturels et de leur bonne santé environnementale notamment de l'absence des pesticides. Les 24h Naturalistes se situent un peu tôt dans la saison pour espérer faire le plein en espèces ; ainsi les cigales par exemple n'étaient pas encore au rendez-vous cette année.

Les insectes constituent une part importante de la biodiversité et sont le plus souvent à la base de la chaîne alimentaire ou encore indispensables à la pollinisation d'une partie de la flore et de nos cultures en particulier.

Si quelques familles sont mieux connues que d'autres, il reste encore un immense travail de prospection, de découverte et surtout de détermination qui n'est pas la tâche la moins ardue...

Certaines espèces sensibles sont très révélatrices de la qualité des milieux. Les 24h sont en général l'occasion d'établir une première liste probablement encore très incomplète mais qui révèle ou pas la présence d'espèces emblématiques.

II.4.1 LES LEPIDOPTERES (PAPILLONS)

Rhopalocères (papillons de jour) : Une cinquantaine d'espèces étaient déjà répertoriées avant les 24h sur la commune. Au cours de ces deux journées ensoleillées, une bonne trentaine d'espèces ont été observées dont 14 nouvelles et non des moindres puisque deux espèces figurent sur la liste rouge nationale : le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et la Proserpine (*Zerynthia rumina*). Cette dernière espèce est en limite nord de répartition dans la région ; elle fréquente les milieux secs et chauds et sa larve se nourrit essentiellement sur les Aristoloches.



Proserpine- 24 H naturalistes 2010- Marielle Tardy



Damier de la Succise -24 H naturalistes 2010- Marielle Tardy

Une autre espèce méditerranéenne rencontrée et relativement peu commune, l'Echiquier d'Occitanie.



Echiquier d'Occitanie- 24 H naturalistes 2010- Marielle Tardy

Hétérocères (papillons de nuit) : ces familles pourtant beaucoup plus nombreuses que pour les papillons de jour sont paradoxalement très peu connues, souvent difficile à identifier.

Le système de piège lumineux nécessaire pour les attirer n'était pas opérationnel cette fois-ci et la liste des espèces est donc restée bien modeste.

Certaines espèces s'observent d'ailleurs heureusement de jour comme les Zygènes ; l'une d'entre elle fait aussi partie de la liste rouge Nationale : la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*).

Autre espèce peu commune et remarquable: l'Ecaille fasciée.



Ecaille fasciée 24 H naturalistes 2010-Didier Ariagno

II.4.2 LES LIBELLULES

Ces insectes sont de très bons indicateurs de la richesse des milieux aquatiques. Seulement 4 espèces ont été contactées pendant ces 24h dont 3 nouvelles espèces (Leste brun, libellule déprimée et petite nymphe au corps de feu) ce qui porte à 17 le nombre d'espèces présentes sur le secteur.



Agrion portecoupe-24 H naturalistes 2010 –Didier Ariagno

II.4.3 LES AUTRES INSECTES

Dans beaucoup de ces différentes familles, nous manquons de spécialistes et les difficultés d'identification (nombreuses espèces semblables, manque de guide d'identification...) ne nous facilitent pas la tâche. Le travail d'inventaire reste en grande partie incomplet.

Dans les prairies et milieux ouverts de type xérophyle, nous avons pu observer l'Ascalaphe soufré (libelloïdes coccajus), un bel insecte jaune et noir pouvant faire penser à un papillon avec les ailes translucides des libellules. Cet insecte, de la famille des **névroptères**, affectionne les milieux herbeux chauds et secs.



Ascalaphe soufré-24 H naturalistes 2010- Cyrille Deliry

Pour ce qui est des **coléoptères**, une douzaine d'espèces ont été signalées et en partie identifiées et nous nous contenterons d'en présenter quelques spécimens remarquables par leur couleur en particulier.

La famille des punaises présente aussi un grand nombre d'espèces. 5 ont été notées ici dont certaines non dépourvues d'intérêt esthétique comme ce Graphiosome d'Italie (Graphosoma italicum) ou ce bupreste de Hongrie (Antharixa Hungarica



Graphiosome d'Italie- 24 H naturalistes 2010



Bupreste de Hongrie-24H naturalistes 2010 – Laurene Trebucaq

Du côté des **hyménoptères** (familles des guêpes et des abeilles en particulier), 7 espèces ont été différenciées. On connaît leur rôle indispensable de pollinisateur et les menaces qui pèsent sur cette famille aux mœurs souvent passionnantes. L'identification est souvent très difficile parmi les centaines d'espèces présentes en France.

Enfin, les milieux ouverts et secs sont aussi propices aux **orthoptères** (sauterelles et autres criquets). Si l'été est la meilleure saison pour les rencontrer, déjà 5 ou 6 espèces animaient les buissons et les prairies.

Les Arachnides :

Là encore, des compétences de spécialistes pointus sont souvent requises pour déterminer avec précision une partie des taxons mais une dizaine d'espèces d'araignées ont été répertoriées et une espèce de scorpion.

Voici le mâle de Saltique de Sloane (Phileaus chrysops) rencontré à plusieurs reprises sur les rochers.



Saltique de Sloane-24 H naturalistes 2010 –Cyrille Deliry

II.5 LES MOLLUSQUES

Ce groupe est rarement documenté et l'équipe des 24h a pu récolter près d'une dizaine d'espèces depuis le célèbre escargot de Bourgogne jusqu'aux petites chondrinidae accrochées un peu partout aux roches calcaires.



Zebrina detrita-24 H naturalistes 2010

Notons enfin dans la famille **des crustacés**, la rare et symbolique écrevisse à pieds blancs révélatrice des ruisseaux limpides et non pollués, non colonisés par des espèces exotiques envahissantes.

III LA FLORE

(Liste des espèces en Annexe)

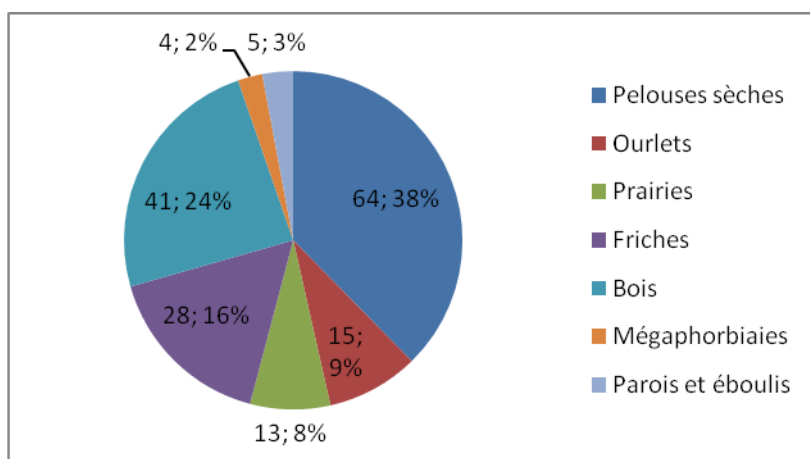
III.1 METHODOLOGIE

Les espèces ont été rassemblés après l'inventaire réalisé uniquement par les participants aux 24 heures en grands types de milieux suivant les données de baseflor (Julve ,version 2010). Cela permet d'avoir une idée assez précise des milieux prospectés et d'identifier certaines erreurs de détermination.

III.1.1 Les milieux inventoriés

L'inventaire a été réalisé sur sept grands types de milieux avec la répartition suivante :

- Les pelouses sèches : 64 espèces
- Les prairies : 13 espèces
- Les friches : 28 espèces
- Les bois : 41 espèces
- Les parois et éboulis : 5 espèces
- Les mégaphorbiaies : 4 espèces
- Les ourlets : 15 espèces



Répartition des espèces en pourcentage

Certains milieux sont propices à recevoir des habitats prioritaires au niveau européen notamment dans les pelouses sèches

III.1.2 Les plantes remarquables

Sur les 170 espèces inventoriées 7 ont un statut particulier :

Cueillette départementale :

Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L.
Narcisse des poètes	<i>Narcissus poeticus</i> L.
Gui	<i>Viscum album</i> L. subsp. <i>Album</i>

Znieff sub méditerranéenne :

Séneçon doria	<i>Senecio doria</i> L.
Grand éphédra	<i>Ephedra major</i> Host.
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea</i> L.
Orchis verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rc

Le grand Ephédra *Ephedra major* Host. : Espèce peu fréquente et relictuelle en plusieurs points du sud du département (Garraud ,2003). On le rencontre sur les falaises calcaires thermophiles.



Le grand Ephédra-24 H naturalistes 2010-Didier Ariagno



Le grand Ephédra-24 H naturalistes 2010-Didier Ariagno

Le séneçon doria *Senecio doria* L. : Assez rare quoi que plus fréquent dans le sud du département (Garraud ,2003). Il occupe des milieux humides (mégaphorbiées, marécages, fossés) assez sensibles et souvent rares en milieu méditerranéen.

L'Orchis verdâtre *Platanthera chlorantha* (Custer) Reichenb: Assez rare et uniquement sur les montagnes à l'est du département (Garraud ,2003). Cette espèce est plutôt caractéristique des ourlets forestiers basophiles.



Orchis verdâtre-24 H naturalistes 2010- Didier Ariagno

Outre les plantes ayant un statut particulier, certaines espèces méritent une attention particulière quant aux milieux dans lesquels on les rencontre :

Notamment les messicoles avec le bleuet *Centaurea cyanus* L. et le glaieul des moissons *Gladiolus italicus* Miller, la ravanelle *Raphanus raphanistrum* L., ou le cynoglosse de Crête *Cynoglossum creticum* Miller.



Bleuet- 24 H naturalistes 2010- Laurene Trebucq



Glaïeul- 24 H naturalistes 2010- Didier Ariagno

Mais aussi la pyrole uniflore *Moneses uniflora*(L.) A.Gray plante poussant dans les sous-bois du vallon d'Alauzon par exemple sur une couche d'humus très acide ou le Séné des provençaux *Globularia alypum* L, arbrisseau assez fréquent à l'ouest des baronnies mais plutôt rare dans le reste du département.



Pyrole uniflora -24 H naturalistes

Un certain nombre d'autres espèces d'orchidée sont bien entendu présentes dans les prairies et les milieux ouverts en particulier.

III.1.3 Les données douteuses

Certaines données mériteraient d'être vérifiées par de nouvelles prospections :

Euphorbe des marais *Euphorbia palustris* L. anciennement indiquée (1785) dans la Drôme mais même cette donnée semble douteuse. Plante protégée régionalement (article1).

Gaillet sétacé *Galium setaceum* Lam absent en Drôme mais présent dans le sud du Vaucluse.

Sanguisorbe officinale *Sanguisorba officinalis* L. dont le milieu (prés para-tourbeux, prairies hygrophiles) ne semble pas présente sur la commune.

Dans les annexes, une liste des espèces rencontrées au cours de ces 24h Naturalistes (plus de 200 espèces). Dans son travail de prospection et d'inventaire, L. GARRAUD (flore de la Drôme 2003) est plus proche de 500



IV . CONCLUSION

Ces 24h naturalistes auront été l'occasion de mettre en lumière la richesse biologique de ce petit territoire drômois, aux confins du département. Elles auront enrichi la connaissance et contribué à une meilleure appréhension de cette notion parfois vague de biodiversité.

Le territoire de la Roche sur le Buis, au carrefour des zones méditerranéennes et alpines, exploité par une agriculture peu intensive ne pouvait que révéler une biodiversité riche et souvent remarquable.

En complément des milieux forestiers, le maintien de milieux ouverts comme les alpages, et donc d'une agriculture ou d'un pastoralisme extensif de montagne est essentiel non seulement pour maintenir un tissu social vivant dans ces régions mais aussi pour offrir cette variété de paysages et de milieux biologiques propices à de nombreuses espèces. Des menaces comme le reboisement en pins noirs pourraient se concrétiser si l'on y prend garde, sur les crêtes par exemple.

De même, le maintien d'une arboriculture respectueuse de la nature (emploi raisonné de pesticides à défaut d'être biologique), conservation de bosquets, de haies, de sols enherbés et fleuris... est aussi nécessaire pour favoriser la coexistence avec la flore et la faune.

L'usage de l'eau, l'attention à sa qualité, le maintien des points d'eau est aussi d'une grande importance pour la vie aquatique dans une région soumise à des étés secs et chauds.

Si actuellement seul le Rocher Saint-Julien (commune de Buis-les-Baronnies) est répertorié en ZNIEFF (Zone Nationale d'Intérêt écologique, floristique et Faunistique), une grande partie du territoire de la commune, comme les montagnes et les crêtes qui dominant le village, ou encore les alentours de la montagne de Banne, du vallon d'Alauzon méritent aussi cette nomination. Rappelons que ces ZNIEFF n'engendrent aucune contrainte réglementaire, ni quelconque propositions de gestion. En tant qu'élément de connaissances, elles peuvent simplement faciliter l'appréciation correcte des incidences sur la faune et la flore, sur les habitats remarquables dans tous projets d'aménagement.

Il est clair que les activités agricoles ou encore la chasse ont localement une importante responsabilité dans le maintien (ou pas) d'une biodiversité riche et remarquable. Le développement incontrôlé des sports mécanisés (quads...) pourrait aussi être une menace non seulement pour la tranquillité de la faune et des autres usagers mais aussi pour certain milieux fragiles (pelouses...).

La carte d'un tourisme doux, basé sur la découverte de la nature (randonnée à pied ou en vélo), des produits du terroir, l'attention à la qualité des paysages (urbanisation maîtrisée, gestion des déchets...) permettra aussi, tout en la respectant de valoriser cette richesse biologique et paysagère.

L'inventaire de toutes ces richesses doit être en tous les cas l'occasion de mieux comprendre les enjeux de nos activités afin de mieux cohabiter. Il nous appartient de préserver ce patrimoine commun, non seulement pour les services qu'il nous rend aujourd'hui et pour notre plaisir mais aussi pour ceux qui viendront après nous.

Nul doute que les habitants, dynamiques et motivés auront à cœur de prolonger ces 24h Naturalistes ; encore merci à eux.

BIBLIOGRAPHIE

CORA Drôme, *Atlas des oiseaux de la Drôme*, 2004.

GARRAUD Luc, *Flore de la Drôme : atlas écologique et floristique*, Broché, 2003.

Le guide Ornitho de Lars Svensson Delachaux et niestlé. Collection les guides du naturalistes

Guide des papillons nocturnes de France Roland Robineau Ed Delachaux et niestlé. Collection les guides du naturaliste

Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord de Tom Tolman et Richard Lewington Ed Delachaux et niestlé. Collection les guides du naturaliste

Guide des chenilles d'Europe de D.J Carter et B Hargreaves, Ed Delachaux et niestlé. Collection les guides du naturaliste.

Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient Ed Delachaux et niestlé. Collection les guides du naturalistes.

Guide des fleurs sauvages de Richard Fitter et Marjorie Blamey Ed Delachaux et niestlé Collection les guides du naturaliste.

Guide des graminées, carex, joncs et fougères Ed Delachaux et niestlé ; Collection les guides du naturalistes.

ANNEXES

1) LA FLORE

Nom latin	Nom français	Remarques
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de montpellier	
<i>Acer opalus</i>	Erable à feuilles d'obier	
<i>Ailanthus altissima</i> Mill.	Ailante	invasive
<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanchier	
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage	
<i>Anthericum liliago</i>	Phalangère à fleurs de lis	
<i>Anthyllis montana</i> L.	Anthyllis des montagnes	
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire	
<i>Aphyllantes monspeliensis</i>	Aphyllante de Montpellier	
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie commune	
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>	Raisin d'ours commun	
<i>Aristolochia pistolochia</i>	Aristolochie pistolochie	
<i>Aristolochia pistolochia</i>	Aristolochie pistolochie	
<i>Aristolochia rotunda</i>	Aristolochie arrondie	
<i>Artemisia absinthium</i>	Absinthe	
<i>Asparagus</i> sp	Asperge sp	
<i>Asperula cynanchica</i> L.	Aspérule à l'esquinancie	
<i>Asphodela macrocarpus</i>	Asphodele rameuse	
<i>Asplenium ceterach</i>	Doradille dorée	
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Rue des murailles	
<i>Asplenium</i> sp		
<i>Aster sedifolius</i>	Aster à feuilles de sedum	nouvelle espèce
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier	ZNIEFF Rhône Alpes
<i>Bellis perennis</i>	Paquerette	
<i>Biphora radians</i>	Biphora rayonnante	nouvelle espèce
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire ou amourette	
<i>Bryonia alba</i>	Bryone blanche	
<i>Buphtalmum salicifolium</i>	Œil de bœuf	nouvelle espèce
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis	
<i>Carlina</i>	Carlina	
<i>Carlina acaule</i>	Carlina acaule	
<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet	
<i>centaurea montana</i>	Centauree des montagnes	nouvelle esp à vérifier (Alauzon)
<i>Centranthus lecoquii</i>	Centranthe de Lecocq	Livre rouge National et ZNIEFF Rhône Alpes
<i>Cephalaria leucantha</i>	Cephalaire blanche	
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Cephalanthere blanche	
<i>Chenopodium bonus-henricus</i>	Chenopode bon-henri	
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage	
<i>Clematis flammula</i>	Clématite odorante	
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	

<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron de Biscaye ou liseron de cantabriques	
<i>Coris monspeliensis</i>	Coris de montpellier	nouvelle espèce
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruques ou sumac fustet	
<i>Crateagus monogyne</i>	Aubépine monogyne	
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète	
<i>Cytisus villosus</i>	Genêt velu	
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Orchis de fuchs	Convention Washington Annexe 1
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	
<i>Dipsacus sativus</i>	Cardère	
<i>Dispacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	
<i>Dorycnium hirsutum</i>	Dorycnie hirsute ou Bonjeanie hirsute	
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	Dorycnie sous-ligneuse ou Badasse buissonnante	
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine	
<i>Ephedra nebrodensis</i>	Grand ephedra	nouvelle espèce livre rouge national
<i>Epipactis sp</i>	Epipactis sp	
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	nouvelle espèce
<i>Equisetum palustre</i>	Prêle des marais	
<i>Equisetum pratense</i>	Prêle des près	
<i>Equisetum telmateia</i>	Grande prêle	
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	
<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce	
<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce	nouvelle espèce
<i>Euphorbia characias</i>	Euphorbe characias ou euphorbe des garrigues	
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveille-matin	nouvelle espèce
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à fleurs	
<i>Fumana ericoides</i>	Fumana fausse bruyère	
<i>Fumana procumbens</i>	Fumana couché	
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale	
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun ou Caille-lait commun	
<i>Galium setaceum</i>	Gaillet sétacé	douteux à vérifier
<i>Galium sp</i>	Gaillet sp	
<i>Genista hispanica</i>	Genêt d'Espagne	
<i>Genista pulchella</i>	Genêt de Villars	nouvelle espèce
<i>Genista scorpius</i>	Genêt scorpion	nouvelle espèce
<i>Geranium des Pyrénées</i>	<i>Geranium pyrenaicum</i>	nouvelle espèce
<i>Geranium robertianum</i>	Geranium pourpre	
<i>Geum sp</i>	Benoîte	
<i>Geum urbanum</i>	Benoite des villes	
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaieul d'Italie ou glaieul des moissons	
<i>Globularia Alypum</i>	Globulaire buissonnante	
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins	ZNIEFF Rhône Alpes 26

<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème commun ou hélianthème jaune	
<i>Helichrysum italicum</i>	Immortelle d'Italie	
<i>Helleborus foetidus</i>	Hellebore fétide	
<i>Helleborus viridis</i>	Ellebore verte	
<i>Hepatica nobilis</i>	Hépatique à trois lobes	
<i>Hieracium</i> sp	Epervière sp	
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepide à toupet	
<i>Hippocrepis emerus</i>	Coronille arbrisseau	
<i>Hypericum hyssopifolium</i>	Millepertuis à feuilles d'Hysope	
<i>Hypericum</i> sp	Millepertuis	
<i>Iberis</i> sp	Iberis sp	
<i>Ilex sempervirens</i>	Houx	ZNIEFF Rhône Alpes 26
<i>Inula conyza</i>	Herbe aux mouches	
<i>Isatis tinctoria</i>	Pastel des teinturiers	nouvelle espèce
<i>Jasminum fruticans</i>	Jasmin d'été ou jasmin ligneux	
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Genévrier acre ou Cade	
<i>Juniperus phoenicea</i>	Genévrier de Phénicie	ZNIEFF Rhône Alpes
<i>Laburnum anagyroides</i>	Cytise aubour	
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	
<i>Lactuca saligna</i>	Laitue à feuilles de saule	
<i>Laserpitium latifolium</i>	Laser blanc ou laser à feuilles larges	
<i>Laserpitium siler</i>	Laser siler	ZNIEFF Rhône Alpes 26
<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse sans feuille	
<i>Lathyrus sativus</i>	Gesse blanche ou commune	
<i>Lavandula angustifolia</i>	Lavande officinale	
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	
<i>Leucantemum vulgare</i>	Marguerite commune	
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore avortée	ZNIEFF Rhône Alpes
<i>Linaria repens</i>	Linaire striée	
<i>Linum Narbonense</i>	Lin de Narbonne	
<i>Linum perenne</i>	Lin bleu ou lin des Alpes	Douteux à vérifier
<i>Linum suffruticosum</i>	Lin blanc ou lin à feuilles de soude	
<i>Listera ovata</i>	Listère ovale	
<i>Lonicera etrusca</i>	Chèvrefeuille d'Etrurie	
<i>Lonicera xyleustum</i>	Camérisier à balai	
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chevrefeuille des haies	
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier commun ou lotier corniculé	
<i>Lotus maritimus</i>	Lotier siliqueux	
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	
<i>Medicago orbicularis</i>	Luzerne orbiculaire	
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de mélisse	
<i>Moneses uniflora</i>	Pyrole à une fleur	nouvelle espèce
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis très ramifié	
<i>Myosotis</i> sp	Myosotis sp	
<i>Myosotis stricta</i>	Myosotis raide	ZNIEFF Rhône Alpes 26
<i>Narcissus poeticus</i>	Narcisse des poètes	
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid-d'oiseau	

Nigella sp	Nigelle sp	
Ononis minutissima	Bugrane très grêle	
Ononis spinosa	Bugrane épineuse	
Onosma fastigiata	Onosma en faisceau	
Ophrys apifera	Ophrys abeille	
Ophrys araneola ou ophrys litigiosa	Ophrys petite araignée	
Orchis militaris	Orchis militaire	
Orchis purpurea	Orchis pourpre	ZNIEFF Rhône Alpes 26
Orobanche sp	Orobanche sp	
Parmelia acetabulum		
Parmelia subrudecta		
Pinus nigra	Pin noir	
Pinus sylvestris	Pin sylvestre	
Pistacia terebinthus	Pistachier térébinthe	
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	
Plantago major	Grand plantain	
Platanthera chlorantha	Platanthère à fleurs verdâtres	nouvelle espèce
Platanthera bifolia	Platanthère à deux feuilles	Convention Washington Annexe 1
Polygala calcarea	Polygale des sols calcaire	ZNIEFF Rhône Alpes 26
Polygala sp	Polygala	
Polygala vulgaris	polygala commun	
Polygonatum odoratum	Sceau de salomon odorant	
Primula elatior	Primevère des bois ou primevère élevée	douteux à vérifier
Primula veris	Primevère officinale	
Pyrus pyraster	Poirier sauvage	
Quercus pubescens	Chêne pubescent	
Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	
Raphanus raphanistrum	Ravenelle	
Reseda lutea	Réséda jaune	
Reseda phyteuma	Réséda raiponce	
Reseda sp	Reseda sp	
Rhamnus alaternus	Nerprun alaterne	
Rosa canina	Eglantier des chiens	
Rosa glutinosa	Rosa glutineux	
Rosa sp	Rosa sp	
Rubia peregrina	Garance voyageuse	
Rumex crispus	Oseille crépue ou patience crépue	nouvelle espèce
Salix alba	Saule blanc	
Salix eleagnos	Saule Blanchâtre	nouvelle espèce
Salvia pratensis	Sauge des prés	
Salvia sp	Sauge sp	
Sambucus ebulus	Sureau yèble	
Sanguisorba officinalis	Grande pimprenelle	nouvelle espèce à vérifier
Sanguisorba sp	Pimprenelle sp	
Saponaria ocymoides	Saponaire de Montpellier	
Scorzonera austriaca	Scorsonère d'Autriche	
Scrophularia canina	Scrophulaire des chiens	
Senecio doria	Seneçon doria	ZNIEFF Rhône Alpes 26
Senecio provincialis	Seneçon de Gérard	
Serapias	Sérapias sp	rare, nouvelle espèce
Silene acaulis	Silène acaule	

Silene italica	Silène d'Italie	
Silene latifolia	Silène à larges feuilles ou lychnis à grosses graines	
Silene vulgaris	Silène enflé	
Sonchus asper	Laiteron rude	
Sorbus aria	Alisier blanc	
Sorbus domestica	Cormier ou sorbier domestique	
Spartium junceum	Genêt d'Espagne	
Stachys recta	Epiaire droite	
Stachys sp	Epiaire sp	
Stipa sp	Stipe sp	
Tetragonolobus maritimus	Lotier maritime ou lotier à gousses carrées	
Teucrium chamaedrys	Germandrée petit-chêne	
Teucrium montanum	Germandrée des montagnes	nouvelle espèce
Teucrium polium	Germandrée blanc-grisâtre	
Thesium divaricum	Thesium étalé	
Thymus serpyllum	Serpolet	
Thymus vulgaris	Thym commun ou farigoule	
Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	
Tragopogon porrifolius	Salsifis cultivé ou salsifis blanc	
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	
Trifolium pratense	Tréfle commun ou Tréfle rouge	
Trifolium repens	Trèfle rampant ou trèfle blanc	
Trifolium stellatum	Trèfle étoilé	
Ulmus minor	Orme champêtre	
Ulmus sp	Orme sp	
Valerianella locusta	Mâche ou doucette	
Verbascum boerhavia	Molène de mai	
Verbascum thapsus	Bouillon blanc	
Veronica chamaedrys	Véronique petit-chêne	
Viburnum lantana	Viorne lantane	
Vicia sepium	Vesce des haies	
Vicia cracca	Jarosse ou vesce de Cracovie	
Vinca minor	Petite pervenche	
Vincetoxicum hirundinaria Medik.	Dompte-venin officinal	
Viscum album	Gui	sur peuplier
	Eglantier sp	
	Bugrane sp	
Quelques espèces de lichens		
Parmelia acetabulum		
Parmelia subrudecta		
Ramalina sp		
Xanthoria parietina	Parmélie des murailles	

2) LA FAUNE

Classe ou ordre	Nom français	Nom latin	
Amphibien	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	
	Salamandre	<i>Salamandra salamandra</i>	
Arachnides	Araignée crabe	<i>Heriaeus hirtus</i>	
	Araignée crabe	<i>Misumena vatia</i>	
	Araignée Napoléon	<i>Synaema globosum</i>	
	Araignée rouge des rochers	<i>Philaeus chrysops</i>	
	Epeire fougère	<i>Neoscona adiantum</i>	
	Mangore "petite bouteille"	<i>Mangora acalypha</i>	
	Micrommate verte	<i>Micrommata virescens</i>	
	Pisaure admirable	<i>Pisaura mirabilis</i>	
	Thomise épineuse		
	Scorpion noir à queue jaune	<i>Euscorpium flavicaudis</i>	
		<i>Alopecosa cuneata</i>	
Crustacé Décapode	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes pallipes</i>	
Hyménoptère	Frelon	<i>Vespa crabro</i>	
	Guêpe à galle	<i>Cynipidea cynerhodon</i> du	
	Abeille domestique	<i>Apis mellifera</i>	
	Abeille maçon Sp	<i>Lasioglossum sp</i>	
	Abeille solitaire sp	<i>Andrena sp</i>	
	Bourdon terrestre	<i>Bombus terrestris</i>	
	Pompile	<i>Anoplius fuscus</i>	
	Xylocope violacée ou abeille charpentière	<i>Xylocopa violacea</i>	
	Ascalaphe souffré	<i>Libelloides coccajus</i>	
	Bupreste de hongrie	<i>Anthaxia hungarica</i>	
	Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>	
	Cétoine fasciée	<i>Trichius fasciatus</i>	
	Charançon (gros noir)		
	Cicindelle des champs	<i>Cicindella campestris</i>	
	Clairon des abeilles	<i>Trichodes alvearius</i>	
	Névroptère	Clyte du nerprun	<i>Clytus rhamni</i>
	Coléoptère	Bupreste de hongrie	<i>Chlorophorus figuratus</i>

	Cétoine dorée	<i>Anthaxia hungarica</i>
	Cétoine fasciée	<i>Cetonia aurata</i>
	Charançon (gros noir)	<i>Trichius fasciatus</i>
	Cicindelle des champs	
	Clairon des abeilles	<i>Cicindella campestris</i>
	Clyte figuré	<i>Trichodes alvearius</i>
	Clyte du nerprun	<i>Clytus rhamni</i>
	Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>
	Crache sang	<i>Timarcha tenebricosa</i>
	Eristale	<i>Eristalis tenax</i>
	Gerrys (ruisseau)	<i>Aquarius najas</i>
	Gerrys des lacs	<i>Gerris lacustris</i>
	Graphosome d'Italie	<i>Graphosoma italicum</i>
	Hoplie argentée	<i>Hoplia argentea</i>
	Le grand bombyle	<i>Bombylius major</i>
	Syrphe	<i>Episyrphus baltéatus</i>
	Taupin sp	<i>Melanotus sp</i>
		<i>Netocia moro</i>
Diptère	Eristale	<i>Eristalis tenax</i>
	Le grand bombyle	<i>Bombylius major</i>
	Syrphe Baltéatus	<i>Episyrphus baltéatus</i>
	Tipule sp	<i>Tipula sp</i>
Hétéroptère	Gerrys (ruisseau)	<i>Aquarius najas</i>
	Gerrys des lacs	<i>Gerris lacustris</i>
	Graphosome d'Italie	<i>Graphosoma italicum</i>
	Punaise brune	<i>Carpocoris fuscipinus</i>
Trichoptère	Trichoptère sp	
Odonate Zygoptère	Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>
	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>
	Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>
Odonate Anisoptère	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>
Mécoptère	Mouche scorpion	<i>Panorpa meridionalis</i>
Mammifère	Blaireau	<i>Meles meles</i>
	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
	Martre	<i>Martes martes</i>
	Mustélidés sp	
	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
Mammifère Chiroptère	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>
Mollusque	Escargot de Bourgogne	<i>Helix pomatia</i>
	Escargot des bois	<i>Cepaea nemoralis</i>
	Escargot petit-gris	<i>Helix aspersa</i>
	Escargot sp	
	Grande Zébrine	<i>Zebrina detrita</i>
	Limace des jardins	<i>Arion hortensis</i>
		<i>Monacha cartusiana</i>
		<i>Helicella sp</i>
		<i>Chondrina sp</i>
		<i>Pomatias elegans</i>
Oiseau	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>
	Aigle Royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
	Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>
	Cinacle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
	Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>

	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
	Fauvette grise	<i>Sylvia communis</i>
	Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>
	Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
	Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
	Hirondelle de rocher	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
	Martinet alpin ou martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>
	Merle bleu ou monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
	Pouillot de bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
	Roitelet triple bandeaux	<i>Regulus ignicapilla</i>
	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
	Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>

	Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Orthoptère	Criquet égyptien	<i>Anacridium aegyptium</i>
	Criquet sp (noir et rouge)	
	Decticelle splendide.	<i>Eupholidoptera chabrieri</i>
	Ephippigère provençale	<i>Ephippiger provincialis</i>
	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>
	Sauterelle à petits points	<i>Leptophyes punctatissima</i>
Lépidoptère Rhopalocère	Adele verdoyante	<i>Adela reaumurella</i>
	Argus bleu celeste	<i>Lysandra bellargus</i>
	Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>
	Azuré des cytise	<i>Glaucopteryx alexis</i>
	Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
	Echiquier d'occitanie	<i>Melanargia occitanica</i>
	Fluoré colias	<i>Colias alfacariensis</i>
	Hespérie sp	<i>Pyrgus sp</i>
	La Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>
	La Coquille d'or	<i>Adella degeerella</i>
	La Lucine	<i>Hamearis lucina</i>
	La Mégère	<i>Lasiommata lasmegmegera</i>
	La Mélitée des Centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>
	La Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>
	La Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>
	La Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>
	La Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>
	L'Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>
	L'Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>
	Le Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>
	Le Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>
	Le Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>
	Le Machaon	<i>Papilio machaon</i>
	Le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>
	Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
	Point-de-hongrie	<i>Erynnis tages</i>
	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>
	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>

	Sylvain azuré	<i>Limentis reducta</i>
	Tecla de la ronce	<i>Callophrys rubi</i>
Lépidoptère Hétérocère	Bombyx disparate	<i>Porthecia dispar</i>
	Bombyx du chêne ou minime à bande jaune	<i>Lasiocampa quercus</i>
	Cul-brun	<i>Euproctis chrysorrhoea</i>
	Ecaille fasciée	<i>Arctia fasciata esp.</i>
	Ecaille striée	<i>Coscinia striata</i>
	Grand paon de nuit	<i>Saturnia pyri</i>
	La Zygene du panicaut	<i>Zygaena sarpedon</i>
	Le M noir	<i>Callistege mi</i>
	Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>
	Processionnaire du pin	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>
	Zygene de l'Esparcette	<i>Zygaena rhadamanthus</i>
Poisson	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>
Reptile	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata (ou viridis)</i>
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>